

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 février 2023 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

14. Créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activités

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

Médiathèque

La médiathèque est en cours de réflexion sur un projet d'organisation. Ce projet est motivé par l'évolution des bibliothèques sur le territoire national et par des fins de carrière qui nécessite de s'interroger sur l'organisation des missions de cette structure. Elle bénéficie au sein de son effectif d'un agent en parcours emploi et compétence qui s'interrompt et d'un agent qui part en retraite.

Pour permettre d'assurer une continuité de service auprès du public et de laisser le temps de cette organisation de murir, il est proposé de créer un emploi non permanent d'une durée de 6 mois au motif d'un accroissement temporaire d'activité.

Il vous est proposé de créer un emploi d'adjoint du patrimoine pour la médiathèque d'une durée de 6 mois au motif d'un accroissement temporaire d'activité.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 24 janvier 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230214-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 14/02/2023

Délibération n°2023//06/14 du 6 février 2023 à 20h30



Services Techniques

Une équipe concernant l'entretien du domaine public est constituée de deux agents titulaires, de cinq contractuels et de deux agents provenant d'associations intermédiaires.

Ces agents réalisent l'entretien de la voirie essentiellement via des moyens alternatifs au traitement phytosanitaire.

Ce service est constitué de deux équipes encadrées par un responsable. Ces agents réalisent l'entretien du domaine public et des cimetières de Vire Normandie.

Il vous est proposé la création de 5 emplois d'adjoint technique à temps complet non permanent pour une durée de 9 mois au motif d'un accroissement temporaire d'activité.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

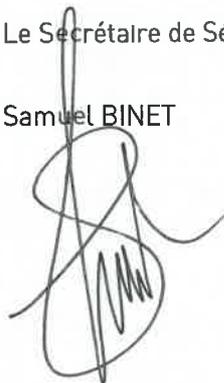
- **De décider** de créer un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet pour une durée de 6 mois au motif d'un accroissement temporaire d'activité.
- **De décider** la création de 5 emplois d'adjoint technique à temps complet non permanent pour une durée de 9 mois en raison d'un accroissement temporaire d'activité.
- **De décider** d'adopter cette modification au sein du tableau des emplois et des effectifs.
- **De dire** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	6
Vote Pour	43	6
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET



Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230214-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 14/02/2023

Délibération n°2023//06/14 du 6 février 2023 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **37**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **7**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **6**

Nombre de membres absents: **3**

Le 06 Février 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 Janvier 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 31 Janvier 2023.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Yoann LEFEBVRE
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise			<input checked="" type="checkbox"/>	
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230214-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 14/02/2023

Délibération n°2023//06/14 du 6 février 2023 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Éric DUMONT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Roslne	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230214-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 14/02/2023

Délibération n°2023//06/14 du 6 février 2023 à 20h30